N°42 Obs. sur un abscès au rein
par M. Chastanet.

Monsieur

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE

Le Memoire de M. hévin sur la nephrotomie inseré dans le troisieme tome des Memoires de l'academie, m'a rappellé un fait arrivé a Lille il y a environ six ans. Je prends la liberté d'en rendre Compte à L'academie Royale, persuadé qu'elle voudra bien le recevoir avec la meme bonté qu'elle a déja temoigné pour quelques autres ouvrages que j'ai eu L'honneur de luy presenter.

un homme ~~M. Mes~~ âgé de 60 ans, ~~Marchand d'etoffes de soye Rüe de la grande chaussée a Lille~~, ressentit en 1746 une douleur sourde et inquiettante dans la Region du Rein gauche, qui subsista fort longtems, et qui par intervalle se changea en Colique nephrétique. les urines devinrent mattes, troubles et d'une puanteur insuportable: elles deposoient de tems en tems du gravier et du pus. ces accidens donnerent lieu de soupçonner la pierre; la sonde ne l'ayant pu decouvrir dans la vessie on la jugea dans le Rein. les Remedes Convenables de toute espece furent employés sans aucun succés: ~~en vain eut on Recours aux bains, aux saignées, aux diurétiques, aux Calmans, et aux purgatifs, rien ne fut capable de procurer le moindre soulagement.~~ Cependant la douleur du Rein devint lancinante, le malade y ~~eprouva~~ sentit des Battemens. la fievre, de Lente qu'elle etoit, se rendit Continüe; le Coté se tumefia: ~~l'on y applique une emplatre maturative~~, et ~~l'on obtint enfin~~, apres six ans de souffrances, parut un abcés ~~purulent~~ dont l'on ~~en~~ fit l'ouverture, il en sortit la quantité de deux Bouteilles de pus tres fétide. le malade fut soulagé par cette grande evacuation; la playe fut pansée et ~~la~~ guerit au bout de six mois. peu apres les douleurs reprirent de nouvelles forces, la Cicatrise se Boursouffla, et la playe se rouvrit: elle donna issüe a une grande quantité de pus qui soulagea de nouveau le malade. ~~Enfin le 18 octobre 1761 on observa un gonflement oedemateux~~

ARC57 n°102

~~Sur tout le coté, les bords de la playe devinrent fort douloureux, le renverserent~~
on la Sonda; et l'on trouva un corps dur peu enfoncé. ~~un Corps dur placé Superficielement se fit remarquer.~~ l'on
dilata la playe ~~incisa la playe dans les angles~~ et l'on fit, avec le Secours d'une petite tenette ~~de la tenette~~,
L'extraction d'une pierre du poids de deux onces et demy. apeine cette grosse
pierre fut-elle Sortie que les douleurs s'appaiserent, le malade dormit. laplaye
parut se remplir de bonnes chairs, cela fit naitre les Esperances les plus
flatteuses, quand tout a coup la fievre Survint, ~~elle fut~~ accompagnée de Soif,
d'inquiettudes, de frissons irreguliers, de redoublemens &c. il se fit ~~enfin~~ un reflux de
matieres purulentes et le malade mourut dans le marasme. ~~le 9 Janvier 1762~~.

M. Lesco Maitre en Chirurgie de cette ville qui eut Soin du malade conjointement
avec M. Savarin Medecin ne purent obtenir ~~de la veuve de faire~~ l'ouverture du
cadavre, ce qui met ~~dans~~ malheureusement dans l'impossibilité de Rendre Compte de l'etat des
parties ou etoit le Siege de la maladie. ce que l'on peut assurer de plus
positif c'est que le colon devoit-etre percé du coté du Rein, car une partie
des lavemens que le malade recevoit ~~qu'on administroit~~ s'echappoient par l'ouverture exterieure
de l'abcés. au Surplus il est naturel de penser que si l'on eut fait plutot
L'extraction du Corps Etranger l'on eut evité au malade bien des douleurs et
des accidens que sa presence a du faire naitre, et cela pouvoit aisement se
faire un an avant sa mort, je veux dire dés l'ouverture de l'abcés; car
en faisant pour lors des perquisitions avec la sonde on eut certainement
decouvert la pierre deja d'un tres gros volume. au Reste c'est a l'academie
a juger sur le merite de cette observation a laquelle je joint la pierre;
je n'y ay d'autre part que d'avoir sçu persuader Madame Mes de me
ceder ce depot qu'elle conservoit precieusement par tendresse pour son mary,
afin qu'en le presentant a l'academie Royale de Chirurgie il put concourir
au bien de l'humanité.

qu'il me soit permis en finissant de me plaindre de M. Boucher; il m'est
revenu il y a longtems qu'il avoit cherché a faire suspecter mes observations

Sur la gangrene seche, par un discours qu'il adressa a l'academie Royale de Chirurgie sur cette matiere. Comme cette illustre Compagnie ne m'a point ordonné de me justifier j'ai cru ne devoir point me mettre en peine des demarches de mon antagoniste. Cependant j'ai été extremement surpris de trouver dans le mercure du mois de 9bre dernier une lettre de M. Boucher adressée a M. Bagieu au sujet du sixieme memoire de son livre de <u>L'examen de plusieurs parties de la Chirurgie &c.</u> dans lequel ce dernier examine la pratique de M. Sharp et les opinions de M. Boucher. Je ne prevoyois point avoir rien a demeller avec ce medecin; mais il luy a plû, dans la lettre cy dessus mentionnée, faire naitre des doutes sur l'observation de Jean plancque inserée dans le livre de M. Bagieu au Chapitre Cité. la difference de nos sentimens et les Raisons pour et Contre ayant été soumises au jugement de l'academie, il me semble que M. Boucher n'auroit pas du porter cette affaire au public; il devoit, puisque nous avions choisi ce tribunal, laisser agir l'academie jusqu'a ce qu'elle eut jugé a propos de prononcer sur cet important objet. que M. Boucher ne pense pas comme moy sur ce point de pratique Il n'y a rien d'etonnant, peut-etre a-t-il raison; mais que M. Boucher me taxe de n'avoir pas rapporté juste l'observation de Jean plancque, de l'avoir falcifiée pour la faire Cadrer avec mes sentimens, C'est une accusation dont je dois me laver. J'ai dequoy faire taire M. Boucher, j'ay des pieces qui prouvent sans repliques que ce medecin a agit avec trop de précipitation dans ce qu'il a pu recueillir de la maladie de Jean planque. J'espere qu'il ne luy restera que la honte d'avoir ~~[illegible]~~ voulu me deshonnorer. Je supplie l'academie de me permettre de suivre M. Boucher, et d'avoir recours, pour luy repondre, au meme journal dont il s'est servi pour m'attaquer.

Je suis avec un profond Respect,

Monsieur,

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

Votre tres humble et tres obeissant serviteur.

L. Chastanet

a Lille ce 25 may 1758.